



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 72855

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés rencontrées par la filière vanille à la Réunion. Ce secteur connaît une grave crise en raison de l'importation d'un produit dit similaire, provenant de l'étranger et vendu quatre à cinq fois moins cher que le produit final local. Cette concurrence est très préjudiciable à la production locale. Les producteurs voient dans l'obtention de l'indication géographique protégée la réponse appropriée. Ce label démarquerait le produit local de ses concurrents en raison de sa qualité et surtout justifierait la différence de prix existante. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître la position du Gouvernement sur cette affaire qui ne concerne par ailleurs qu'un faible tonnage de production, mais qui intéresse néanmoins un certain nombre de producteurs.

Texte de la réponse

Les producteurs de vanille de la Réunion traversent actuellement des difficultés importantes en raison d'importations à bas prix de vanille provenant de l'étranger. Pour y faire face, les producteurs réunionnais veulent mettre en place une démarche de signe officiel de qualité, qui serait une demande de label rouge associée à une indication géographique protégée (IGP). Les services du ministère de l'agriculture et de la pêche ont connaissance depuis deux ans de ce projet, auquel ils ont apporté un appui technique, en présentant notamment les différentes voies possibles de valorisation officielle de la vanille de la Réunion. Néanmoins, à ce jour, il n'a pas été procédé au dépôt officiel de la demande. L'organisme certificateur qui suit ce dossier a rencontré les services du ministère début août 2005 et les a informés que le dossier est en voie de finalisation à la Réunion. Ainsi, l'instruction de la demande de label et d'IGP pourra commencer sans délai dès réception de cette demande par les services concernés du ministère.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72855

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8292

Réponse publiée le : 6 décembre 2005, page 11265